

Destinataire, Maire de XXX

**Objet : Spéculation et pertes au SIDRU**

Monsieur le Maire,

Conseiller municipal d'opposition à Saint-Germain-en-Laye, je me suis intéressé à la gestion de la dette du SIDRU (**Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Résidus Urbains**). Il ressort de cette analyse que la dette du Sidru a été gérée de manière spéculative depuis 2005 et que ces opérations ont entraîné des **pertes comprises entre 6 et 12 millions d'euros**. Le président du Sidru, Emmanuel Lamy, a répondu à ces critiques en précisant que les décisions de gestion du Sidru avaient été prises à l'unanimité des 15 membres, et il prétend que ces opérations ont généré des gains, d'un montant d'environ 3 millions d'euros.

J'aimerais donc savoir si vous avez effectivement eu connaissance de la nature spéculative de ces opérations, et plus précisément :

- **Avez-vous approuvé des opérations de spéculation sur la courbe des taux euro**, avec fort effet de levier ?
- **Avez-vous approuvé des opérations de spéculation sur les taux de change euro/dollar et euro/franc suisse** avec vente implicite d'options ?
- **Avez-vous eu connaissance à intervalles réguliers des valeurs liquidatives** de ces opérations ?

Vous trouverez en annexe de ce courrier un tableau de synthèse qui résume les opérations conclues et les gains / pertes liés, ainsi que trois articles dans lesquels est détaillée notre analyse. Je me tiens à votre disposition pour vous apporter plus de précisions sur ces documents.

En tant que conseiller municipal et contribuable je suis inquiet de l'augmentation des taxes locales qui résultera de ces pertes. Je suis consterné de voir que des opérations aussi spéculatives aient été conclues par le Sidru, et que les pertes latentes ne figurent pas dans le rapport 2006 du Sidru, qui vous a été envoyé récemment. Enfin, je pense que ce n'est pas le rôle d'élus locaux de spéculer avec l'argent de leurs contribuables. Que vont penser nos concitoyens à la nouvelle que ces acrobaties financières risquent de **coûter une centaine d'euros par foyer des 15 communes du Sidru, voire plus si rien n'est fait pour y mettre fin ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma haute considération.

Jean Laurent, conseiller municipal, Saint-Germain-en-Laye